

UNIVERSITE LA REUNION

**Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type :A3D47 - Assistant-e ingénieur-e en études d'environnements géo-naturels et anthropisés, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LA REUNION, session 2025**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en études d'environnements géo-naturels et anthropisés, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LA REUNION, au titre de l'année 2025 :

Monsieur SEBASTIEN Olivier, maître de conférences de classe normale, président, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Madame NAGELS Adline, professeure agrégée de classe normale, vice-présidente, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Monsieur RONDEAU Philippe, ingénieur d'études hors classe, expert, Ufr Sante Université de la Réunion, Saint-Pierre.

Monsieur CADJEE Salim, attaché principal dans la fonction publique territoriale, membre, Conseil régional de l'île de la Réunion, Saint-Denis.

Madame PAYET Evaa, attachée principale dans la fonction publique territoriale, membre, Conseil régional de l'île de la Réunion, Saint-Denis.

Madame UMMER Shèhnaz, attachée hors classe A+, membre, Conseil régional de l'île de la Réunion, Saint-Denis.

Monsieur ZEMMOUR Marc, ingénieur d'études, suppléant, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à

*Saint-Denis* le *01 Septembre 2025*  
Le Président  
de l'Université de La Réunion  
Pr. Jean-François HOARAU

